

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS291/37/Add.12  
WT/DS292/31/Add.12  
WT/DS293/31/Add.12  
9 janvier 2009  
(09-0041)

---

Original: anglais

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES

### Rapport de situation des Communautés européennes

#### Addendum

La communication ci-après, datée du 8 janvier 2009 et adressée par la délégation des Communautés européennes au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 21:6 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

---

#### Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations et décisions de l'ORD concernant le différend *Communautés européennes – Mesures affectant l'approbation et la commercialisation des produits biotechnologiques* (WT/DS291, WT/DS292, WT/DS293)

Les Communautés européennes et les trois plaignants ont poursuivi leurs discussions constructives dans le but de régler ce différend et les questions connexes.

Suite à la prorogation jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009 du délai raisonnable pour la mise en œuvre du rapport du Groupe spécial établi dans le cadre de l'OMC, à la fois par l'Argentine (WT/DS293/35) et le Canada (WT/DS292/36), les CE auront bientôt d'autres discussions avec le Canada et l'Argentine.

---